I5 francs
N° 58 - JUILLET 1965/30
2° supplément
HERALLT - GARD
Zones I4 - I9

CULTURES LEGUMIERES
DE PLEIN CHAMP

-=-=-=-=-=-=-=-

AVERTISSEMENT

TOMATES DE CONSERVE

ALTERNARIA - Des orages très localisés se sont abattus sur diverses localités du Gard. La hauteur de ces précipitations a été très variable ; en général de l'ordre de quelques millimètres, à l'exception de LEDENON où cette hauteur a atteint 22mm3.

Un début d'attaque d'Alternaria peut donc avoir lieu dans certaines communes où l'on a enregistré des orages et tout particulièrement dans des secteurs humides à l'Est et au Sud-Est du Gard, principalement dans les zones marécageuses en limite avec le département des Bouches-du-Rhône.

En conséquence, nous recommandons d'exécuter le plus rapidement possible un traitement dirigé contre l'Alternaria dans les secteurs menacés.
Les produits actuellement recommandés, parmi les plus efficaces, contre cette maladie sont :

- Le Manèbe , le Mancozèbe , le Zinèbe , le Phaltane , le Zirame et les organo-cupriques riches en Zinèbe.

Tous ces fongicides seront utilisés aux doses prescrites par les fabricants.

Dans la zone de culture de tomates de conserve du département de l'Hérault la situation est moins critique. Toutefois le développement d'un régime orageux peut amener des précipitations localisées qui, si elles se produisaient, nécessiteraient l'application d'un traitement dans les délais les plus rapides.

P. CHRESTIAN

L'Inspecteur dela Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX